
Dossier de travail

LIEN ENTRE EMPIRE ET EGLISE CATHOLIQUE

Dossier constitué de 2 documents

2 Documents :

1J18 : Lettre du 30 juillet 1806 sur les fêtes triomphales

1J18- 19 février 1806 – ministère des cultes : Fête de la Saint-Napoléon et du rétablissement de la religion catholique

Groupe 8 - Élève(s)

Prénom(s) et nom(s) :

.....

.....

.....

.....

.....

A) Exercice de transcription d'un document manuscrit (document 1)
Lettre manuscrite 1J18 : du 30 Juillet 1806

GRASSE, le 30 juillet, — an 1806.

Le Sous-Préfet de l'Arrondissement de
Grasse, 3.^e Du Département du Var,
Au Maire de Cannes.

Monsieur,

En Applaudissant aux Vœux du Comité municipal
qui s'ont déterminés à rendre des actions de Grâce à l'Empereur
pour sa conservation Du Bazar De l'Europe & qui la
France doit sa prospérité, Je Vous observe qu'il ne peut
y avoir de fêtes publiques qu'avec l'autorisation de M.
l'Archevêque; que D'ailleurs on ignore l'époque Des fêtes
triumphales, & que le 15 août prochain, on doit être célébré
une fête Générale, n'est pas désignée. ainsi à cette époque
Vos vœux pour le succès de l'Empereur au Ciel.

J'ai l'honneur de Vous saluer.
Dumortier

• Transcription :

.....

.....

.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Correction de la transcription :

➤ **Questions sur le texte écrit du 30 Juillet 1806 :1J18**

1/ Quelle est la nature du document ? Qui est l'auteur et à qui est-il destiné ?

.....
.....

2/ Qui est le héros de l'Europe ? Que lui doit-on ?

.....
.....
.....

3/ Que souhaite fêter le maire de Cannes?

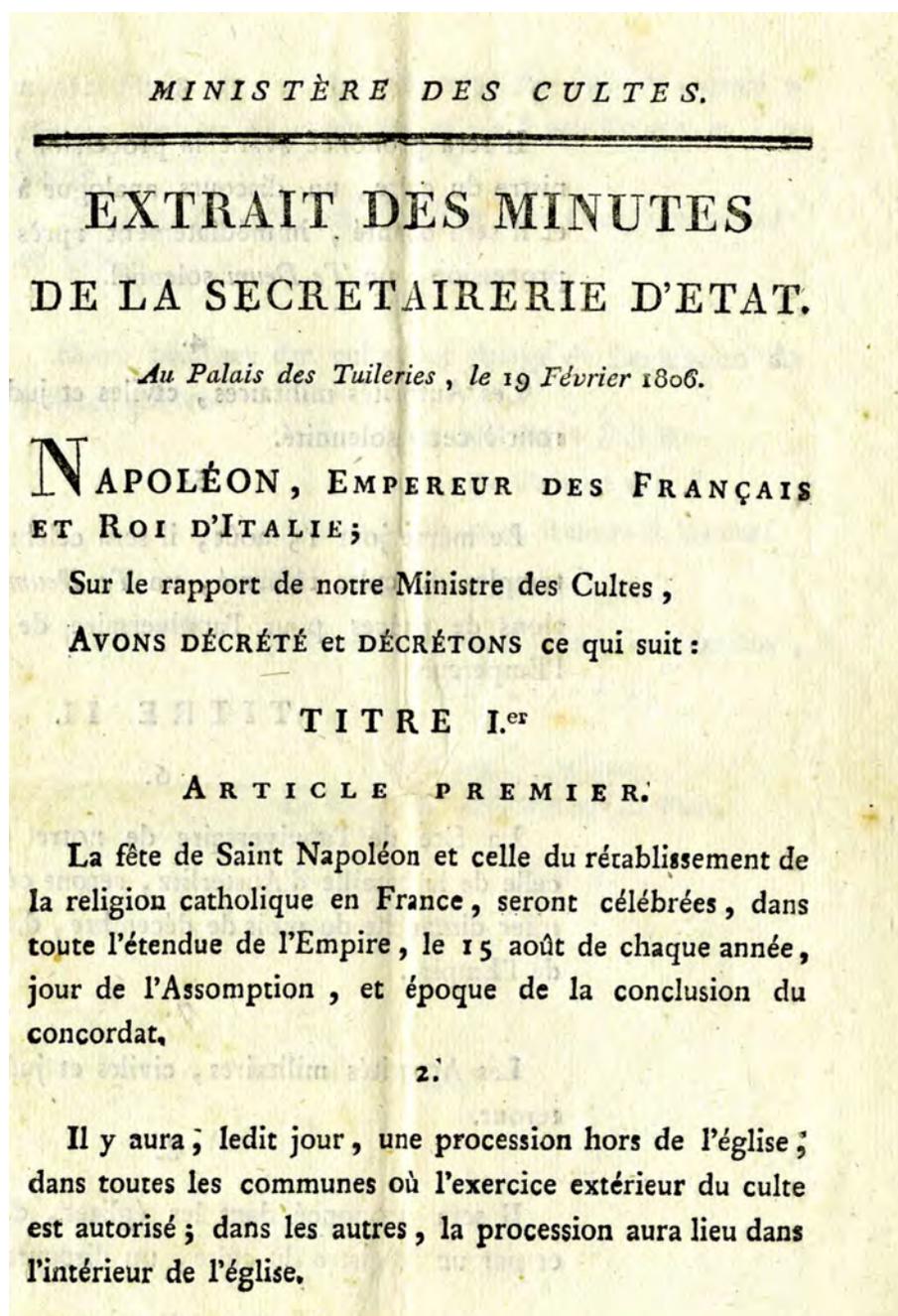
.....
.....
.....
.....

4/ Concernant les relations avec l'Eglise : que rappelle l'auteur ? Pourquoi ?

.....
.....
.....
5/ Pourquoi le sous-préfet refuse l'initiative du maire ?
.....
.....
.....

B) 1J18– 19 février 1806 – ministère des cultes : Fête de la Saint-Napoléon et du rétablissement de la religion catholique

(document 2)



Notes :

Vocabulaire :

Extrait des minutes de la secrétairerie d'état : au Palais des Tuileries

Décret : décision écrite émanant du pouvoir exécutif.

Culte de la personne :

Empereur Napoléon : de premier consul (Constitution de l'an VIII), il devient consul à vie (4 août 1802) et enfin empereur (18 mai 1804).

La république continue officiellement. Le rôle des assemblées est limité, le pouvoir législatif n'a plus qu'un caractère subordonné. Le pouvoir exécutif est tout puissant. **En 1801, le concordat** doit rétablir la cohésion nationale. On en revient au régime ecclésiastique d'avant 1789 par un accord avec le St-Siège. Le pape renonce officiellement, au nom du clergé français, aux biens ecclésiastiques vendus en 1789. Le gouvernement reconnaît de son côté que l'Église catholique est celle de la majorité des français bien que l'Etat reste un état laïc.

Evêques et curés reçoivent un traitement de l'Etat.

15 juillet 1801 : signature du concordat

18 avril 1802 : promulgation officielle du concordat

25 avril 1802 : amnistie en faveur des émigrés

18 mai 1804 : Constitution de l'an X : consulat à vie

2 décembre 1804 : sacre de Napoléon

31 décembre 1804 : fin du calendrier révolutionnaire

15 février 1805 : décret sur la fête nationale de Saint-Napoléon

4 avril 1806 : décret rendant obligatoire le catéchisme impérial

Questions sur le texte 1J18 : 19 février 1806 sur la Fête de la St-Napoléon

1/ Quelle est la nature du document ? Qui est l'auteur et à qui est-il destiné ?

.....
.....

2/ Grâce à la date du document, détermine le régime politique de la France à ce moment-là ?

.....
.....

3/ Par le choix de l'association de plusieurs fêtes le 15 août, quel est le message que Napoléon veut faire passer auprès des français ? (**article 1^{er}**)

.....
.....
.....

En quoi consisteront précisément les fêtes ? (**article 2- 3**)

.....
.....

4/ Quel détail montre que l'exercice du culte catholique est étroitement contrôlé et limité ? (**articles 2-3-4**)

.....
.....
.....

5/Qu'est-ce qui montre que la religion catholique n'est pas religion d'état, mais une religion parmi d'autres?

.....
.....
.....

6/Comment peut-on qualifier cette relation entre le pouvoir, les églises et la religion ? Est-ce le retour pur et simple à la situation d'avant 1789 ?

.....
.....

C) CONCLUSION

Comment le clergé participe-t-il à la consolidation du pouvoir napoléonien ?